



La pairémulation au service de l'éducation et de la formation

Intervention de Jean-Luc Simon

Quand le projet de création d'équipes régionales de soutien par les pairs est né, en 1996, les personnes engagées dans le développement de la pairémulation se sont intéressées aux mécanismes de transmission de l'expérience en cherchant à savoir comment celle des uns pouvait favoriser l'apprentissage des autres ? Comment l'expérience de ceux qui vivent depuis plusieurs années avec une déficience, qu'elle soit visuelle, auditive ou motrice, peut-elle apprendre à d'autres à mieux se débrouiller avec ce qu'ils sont, paraplégique, aveugle, sourd ..., en développant leurs capacités et en recherchant les solutions alternatives qui permettent de surmonter les restrictions de capacités auxquelles ils ou elles ont à faire face.

L'apprentissage par la transmission d'expériences représente une richesse inouïe lorsqu'il faut affronter et apprendre à surmonter des situations de handicap, mais cet apprentissage par l'expérience interroge aussi l'ensemble des processus d'éducation, de l'école à la formation professionnelle. Notre intuition est que « l'élaboration expérientielle » que propose la pairémulation soutient l'apprentissage de l'enfant, encourage les parents à faire confiance en leurs enfants et éclaire l'action des professionnels enseignants, et ces passionnantes perspectives invitent les acteurs de la pairémulation à percevoir leur action comme une contribution aux pratiques de l'éducation et de la formation.

L'expérience

Lors d'une rencontre effectuée entre parents d'enfants handicapés et pairémulateurs, l'enfant d'une des participantes, un garçon âgé d'une dizaine d'années que nous appellerons Gus, a rencontré Yves Lacroix, un adulte dans une situation identique à la sienne (Incapacité Motrice d'origine Cérébrale (IMC) avec des restrictions importantes de mobilité et d'élocution). Lorsque Gus est arrivé, sa maman déplorait son refus à conduire lui-même le fauteuil électrique qu'il venait de recevoir et qu'elle se voyait obligée de manipuler en se tenant à ses côtés.

Yves s'est présenté à Gus comme auteur, formateur, et vivant à domicile une vie choisie avec Marie-Hélène son épouse. Après une demi-heure d'échange entre eux, tout le monde a pu voir Gus repartir en conduisant son fauteuil électrique. Il avait tout simplement compris que ce que pouvait faire Yves lui aussi pouvait le faire. L'intervention a provoqué une espèce d'explosion dans sa vie et dans celle de ses parents, quand ces derniers ont soudainement réalisé qu'il existait des possibles qu'ils n'avaient pas identifiés et qui aujourd'hui se dévoilaient à eux.

.../...

« *Aujourd'hui, (Après avoir rencontré des pairémulateurs –NDA-) j'ai une liberté d'action, je me sens beaucoup moins inquiet qu'avant. J'ai beaucoup plus confiance en moi parce que je sais que l'impossible n'est qu'une donnée relative.* » Ce que Joël, jeune paraplégique, dit ici c'est que ce qu'il croyait impossible était finalement à sa portée, que la construction de ses projets n'était pas tant limitée par son degré de capacité que par ses représentations et ses croyances.

Sur la base de ces expériences de pairémulation, dont on identifie immédiatement la portée pour les jeunes en situation de handicap, le développement des échanges menés autour de cette pratique de soutien mutuel conduit aujourd'hui ses acteurs à tourner leur réflexion vers les implications éducatives de leur pratique et de leurs expériences.

Accompagner l'inclusion scolaire des enfants autrement capables.

Un enfant qui vit avec une Incapacité Motrice Cérébrale (IMC), scolarisé dans une école ordinaire depuis son plus jeune âge et qui n'a jamais rencontré d'adultes identiques à lui-même, avec une IMC, comment peut-il se construire une image de son avenir ? Sur quelles expériences et sur qui peut-il s'appuyer dans ce but ? Comment peut-il se construire dans la seule différence d'avec les autres ?

Le petit humain cherche à se redresser quand il voit sa maman, son papa et son entourage se tenir debout. Dans l'imitation, il se lève, et tout enfant se construit à partir de ses rencontres avec des adultes qui ont développé et qui maîtrisent les moyens de leur vie autonome, jusqu'à comprendre comment vivre de façon autonome avec les limites d'action qui sont les siennes. À l'école plutôt qu'en milieu séparé, l'enfant qui doit apprendre à se mouvoir avec l'aide d'une prothèse ou d'une aide technique devrait donc pouvoir apprendre à le faire avec le soutien de pairs. Celui qui doit apprendre à lire sur les lèvres de ses interlocuteurs, à parler avec les mains et à se faire comprendre par les gestes pour suppléer à ses restrictions de capacités auditives a besoin de rencontrer des adultes qui, comme lui, ont développé ces capacités-là.

L'enfant ordinaire, dit valide, a lui moins besoin de ces appuis car il est solidement étayé, quotidiennement, partout et à tout moment entouré de semblables ; des adultes qui marchent voient, parlent, entendent et raisonnent. Mais pour celles et ceux qui sont confrontés à des réductions de leurs capacités motrices, sensorielles ou intellectuelles, sur qui peuvent-ils s'appuyer pour se projeter dans l'avenir ? Sur quels exemples de réussite ? Avec quels conseils pratiques ?

Au moment où nous pouvons espérer que la politique d'inclusion scolaire mise en place par la Loi du 11 Février 2005 va déboucher sur la scolarisation des enfants handicapés dans l'école de leur quartier, ce n'est plus la question de la séparation de l'enfant handicapé d'avec les autres qui est posée, mais celle de son isolement au milieu des autres. Entouré seulement de ses semblables dans un lieu spécialement adapté il a peu, l'enfant autrement capable, scolarisé à l'école de son quartier, ne risque-t-il pas d'être maintenant isolé au milieu des autres, c'est-à-dire dans une situation socialement plus satisfaisante mais aussi plus sélective ?

S'il avait plus de difficultés à s'identifier aux membres de ses groupes d'appartenances quand il était isolé d'eux, son pays, sa région, son village ou son quartier, l'enfant ne risque-t-il pas demain de souffrir d'une autre forme d'isolement s'il se retrouve dans une position diamétralement inverse ?

.../...

L'intervention de pairémulateurs peut évidemment être ici une réponse, mais nous voyons aussi que l'éducation séparée et l'inclusion scolaire, loin de s'opposer, constituent les deux pièces d'un même ensemble et que l'enjeu est plus de vouloir les mettre en harmonie que de chercher à les opposer.

Former et accompagner les professionnels

Comment éduquer un enfant dont on ne perçoit que les déficiences et les manques ? Est-il possible de transmettre une connaissance en ayant aucune idée de la façon dont elle sera mise en œuvre, voire en étant convaincu qu'elle ne sera utile à rien ? Quand le pédagogue qui se trouve en face d'un enfant en situation de handicap important n'a pas une vision de l'avenir et qu'il n'est pas en mesure d'identifier les potentiels de l'enfant, que peut-il lui transmettre ?

« Dans les établissements où j'ai travaillé, le doute sur la capacité d'apprentissage des enfants existait. »⁽¹⁾ dit Gwenola de Keranflec'h, et « La soif d'apprendre chez ces enfants était ralentie par un niveau de discours très bas »⁽¹⁾ de la part d'enseignants visiblement peu convaincus et peu aptes donc à transmettre du savoir.

Pour amener le pédagogue autant que les parents à identifier les possibles et les potentiels de l'enfant porteur de déficiences, il semble donc que le pairémulateur soit ici aussi un intervenant potentiel privilégié. En favorisant l'instauration d'une confiance réciproque, nous pressentons ici comment son intervention auprès des professionnels et au sein des structures éducatives peut être porteuse de changements positifs sur l'ensemble des fonctions pédagogiques.

Au-delà des pairémulateurs, les personnes en situations de handicaps, leurs parents et leurs organisations sont des partenaires dont les savoirs tirés de l'expérience représentent un capital pédagogique jusqu'à présent sous exploité et qui mérite d'être aujourd'hui mis à contribution. « L'intégration scolaire est bénéfique aux enfants handicapés, bien sûr si elle est individualisée et accompagnée, mais ce qui est important c'est qu'elle bénéficie aussi à l'élève valide, car la présence d'un élève handicapé va lui apprendre au quotidien la **solidarité** et la **citoyenneté** ». ⁽²⁾ Le livret pédagogique construit par l'association Slovène YHD et présenté ici est un exemple de cette contribution des personnes handicapées à l'éducation et à la formation.

L'enfant à l'école y transporte son vécu et au travers son vécu une foule de questionnements et un positionnement qui amène les enfants comme les professeurs à interroger en permanence leurs savoirs. C'est ce que Geneviève, Institutrice, exprime quand elle dit qu'après sa première expérience d'inclusion d'un enfant handicapé dans sa classe « une conscience aiguë du besoin de s'adapter, de prendre du recul, d'être attentive et chef d'orchestre de sa classe ! » ⁽³⁾

Jean-Luc Simon,
Paris, 27 Novembre 2008

¹ **Gwenola de Keranflec'h**, Parente et administratrice de l'Association Nationale des Parents d'Enfants Sourds (ANPES), « La situation des enfants sourds face aux choix d'une méthode de communication », Colloque « L'éducation citoyenne de tous les enfants », Salon Autonomic, 14 juin 2000

² **Dr Catherine Cousergue**, Médecin et militante pour la défense des droits des personnes handicapées, fondatrice du GIHP Languedoc Roussillon, Colloque « L'éducation citoyenne de tous les enfants », Salon Autonomic, 14 juin 2000

³ **Geneviève LE FLOC'H**, Institutrice, Témoin du Colloque « L'éducation citoyenne de tous les enfants », Autonomic, juin 2000